

# EC1 Droit de la propriété artistique et littéraire

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

## Présentation

---

Introduction aux différents aspects fondamentaux du droit de la création et de la diffusion des œuvres de l'esprit et aux évolutions récentes.

## Objectifs

---

Acquisition de connaissances juridiques. Capacité à dialoguer avec des services juridiques pour le montage d'un projet culturel.

## Évaluation

---

Devoir sur table.

## Pré-requis nécessaires

---

Conformes aux conditions générales d'admission pour le niveau d'études concerné.